Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213503428-20260320-2026_023-DE

MAIRIE DE TRÉMEHEUC
Canton de Combourg
Département d'Ille et Vilaine

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre SORAIS, Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : **M. Eric JOUBERT, M. Stéphane NOURRY, Mme Françoise URIEN-MORAND, M. Yannick VEILLON, Mme Martine DESMET, M. Denis HAMELIN, Mme Amélie WEBER, M. Bruno GANCHE, Mme Delphine FOUÉRÉ, M. Pierre SORAIS, Mme Gwenaëlle FOSSÉ**

Absent(s) excusé(s) :

Nombre de conseillers : **En exercice : 11 Présents : 11 Absents : 0 Pouvoirs : 0 Votants : 11**

Date de convocation : **16/03/2026**
Date d'affichage : **16/03/2026**

Secrétaire de séance : **Mme Gwenaëlle FOSSÉ**

2026-23 – Désignation d'un représentant communal au COS Breizh

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner un délégué représentant la collectivité au sein du Comité des Œuvres Sociales auquel la commune adhère.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Désigne Madame Gwenaelle FOSSÉ, déléguée représentant la collectivité au sein du Comité des Œuvres Sociales.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.**

VOTE : Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
à TRÉMEHEUC, le 20 mars 2026

La Secrétaire de séance
Gwenaëlle FOSSÉ

Le Maire,
Éric JOUBERT

MAIRIE DE TREMEHEUC 35 (Ille et Vilaine)